

Image not found or type unknown



## Dédommagement matériel

Par **Sébon68**, le **19/04/2019** à **16:01**

Bonjour propriétaire d'un scooter TMAX 530 sans assurance impliqué dans un accident de la route causée par un automobiliste responsable des faits le 17 décembre 2017 avec procès verbal établie par le commissariats de police de Colmar. Que dois-je faire pour être indemnisés et comment ?

Au plaisir de vous lire merci bonne journée